

Edito

Première lettre électronique d'information de la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour. (CIAFJ)

Ce courrier se veut un lien entre notre association, les communes vaudoises et les réseaux d'accueil de jour du canton.

Suite à l'entrée en vigueur de la loi de l'accueil de jour des enfants (LAJE), nous avons reçu mandat de la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire (DGEP) d'organiser la formation pour les personnes chargées de l'accueil familial de jour, ainsi que la formation continue minimale pour ces mêmes personnes (article 22).

Le cours de base dure 24 heures et se répartit en 8 soirées de 3 heures. La rencontre de soutien annuelle dure 3 heures.

Nouveauté

Après réflexion menée avec les formateurs-trices et plusieurs remarques des accueillantes qui ont suivi le cours de base, nous avons reformulé le thème sur « la place de chacun » qui durera dorénavant 3 heures. Dès cet automne, nous introduirons un thème sur le maintien de la santé, la contagiosité, l'enfant malade, également de 3 heures. Nous espérons ainsi être au plus près des besoins des nouvelles accueillantes.

Quelques chiffres...

De janvier 2007 à fin juin 2008, nous avons organisé 18 cours de base et 81 rencontres de soutien obligatoires dans tout le canton. Nous avons d'ores et déjà formé quelques 242 accueillantes. Sur les 81 rencontres de soutien, environ 1000 accueillantes ont bénéficié d'une rencontre à thème en rapport avec leur activité.

Nous allons solliciter très prochainement les partenaires communaux pour l'organisation des rencontres 2009. Nous les remercions par avance de leur aimable collaboration.

Quelques liens...

www.vd.ch

www.ciafj.ch

Août 2008